

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25065789

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 MAI 2025

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0439 050 308**

Nom

(en entier) : **BELPARK**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard de l'Europe, 100 à 1300 Wavre**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs et procurations

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2025 que :

Les actionnaires renouvellent les mandats d'administrateur de la Société des personnes suivantes pour une durée de quatre ans :

- la Société de droit française Compagnie des Alpes S.A., ayant son siège social 50-52 Boulevard Haussmann, F-75009 PARIS, France, représentée par son représentant permanent, Monsieur François FASSIER ;
- Monsieur Stéphane DURY, de nationalité belge, domicilié 51 Rue de la Frête à 1367 Ramillies ;
- Monsieur Jean-Christophe PARENT, de nationalité belge, domicilié 1A Rue Louis Rigaux à 4280 Hannut ;
- Monsieur Stefaan LEMEY, de nationalité belge, domicilié 85 Magerstraat à 8501 Heule.

Lesdits mandats d'administrateurs seront exercés à titre gratuit et expireront immédiatement après l'Assemblée Générale ordinaire qui sera tenue en 2029.

Les Actionnaires décident de donner procuration, pour autant que de besoin, à Olivier JAUNIAUX, Frédéric GAUCHE, Julien VAN GILS et Danaé CAPON, avocats au sein du cabinet DECODE (1300 Wavre, Place de l'Hôtel de Ville, 15-16), chacun agissant séparément et avec pouvoir de substitution, afin de faire tout ce qui serait utile ou nécessaire pour le dépôt (éventuel) des décisions ci-dessus en vue de leur publication (éventuelle) aux annexes au Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires de publication et tout autre document).

Olivier JAUNIAUX
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).